Médicaments contre l'asthme à l'école (inhalateur de soulagement)

Les élèves ayant l’asthme ont besoin d'un inhalateur de soulagement, facilement accessible en tout temps, qu'ils doivent utiliser tel que prescrit par leur médecin. Ce médicament soulage rapidement les symptômes de l'asthme.

Les élèves doivent pouvoir transporter leur propre inhalateur. Les jeunes élèves peuvent demander à la direction d'école ou au personnel enseignant de garder leur inhalateur. Pour les élèves de moins de 16 ans, les parents/tuteurs/gardiens de l'enfant doivent remplir un plan de soins donnant l’autorisation de transporter des inhalateurs